

Faut-il laisser l'organique partir en fumée ? évolution réglementaire « socle commun matières fertilisantes »

webinaire technique du
17/12/2020 organisé par



Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques

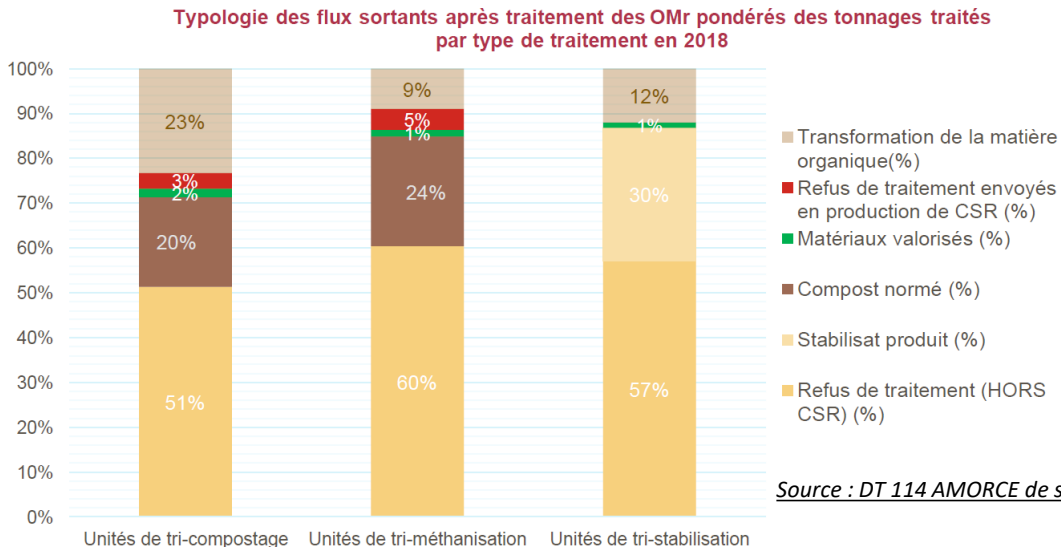
en coopération avec



en partenariat avec **Déchets infos**

Contexte général (source DT 114 Amorce – septembre 2019)

- ✓ Les adhérents de la FNCC sont globalement tous favorables à un retour au sol d'une matière organique de qualité et appréciée de nos agriculteurs utilisateurs.
- ✓ Les composts sont normés NFU-44 051 et certains optent pour des labels plus sévères :
 - RISPO,
 - TERROM,
 - CERAFEL
- ✓ Les TMB permettent de répondre en partie aux demandes de la LTECV de 2015
 - Les TMB traitent les OMR d'environ 15 % de la population française (10 millions d'habitants)
 - 81 % des capacités techniques sont utilisées soit plus de 2,1 millions de tonnes traitées
 - Par rapport à 2014, la quantité d'OMR traitées par des TMB est en hausse de + 60 %
 - 300 000 tonnes de compost normé produites en 2018 (+50 % par rapport à 2014) soit 15 % des tonnages traités ou 20 % des tonnages pour lesquels la vocation du TMB est de produire un compost
 - 1,1 millions de tonnes en refus (stockage ou valorisation énergétique) soit 52 % de l'entrant



✓ En plus de la réduction en élimination, les unités permettent de produire des matières valorisables

Impact Projet MFSC

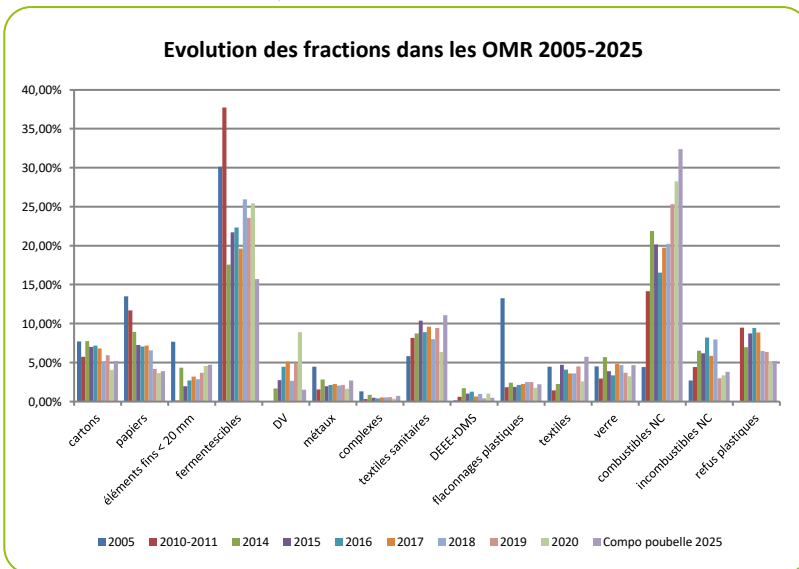
- ✓ Les produits issus des TMB pourraient devenir impropres à toute valorisation organique et ce à très brève échéance (2022) :
 - Composts
 - Digestats
 - Plan d'épandage
- ✓ Les prix d'élimination en stockage ou incinération atteindront les 180 € HT/t d'ici à 2025 (les prix d'ores et déjà pratiqués sont parfois à ces niveaux)
- ✓ La production de compost du SMTOM (**unité avec un taux de refus de 43 % depuis 3 ans**) s'établit depuis plusieurs années à environ 12 000 tonnes pour 41 000 tonnes entrantes soit **29 %** de l'entrant.

**=> le projet pourrait avoir un impact coût de l'ordre de 45 €/t OM +
impact dans une situation de tension croissante des capacités d'élimination +
problématique qui pourrait arriver sur la qualité des composts de biodéchets**

Impact Projet biodéchets – prévisions d'évolution des OMR

- ✓ 25 caractérisations (MODECOM simplifié) des OMR réalisées par an depuis 2010. ✓
 - Une base de données conséquente
 - Une campagne de caractérisation par trimestre
- Mise en place des différentes lois :
 - ECT – 13 kg/an/hbt (plastiques, refus plastiques et papiers/cartons)
 - Biodéchets - 45 kg/an/hbt (DCT, DV, papiers/cartons/textiles sanitaires)

	Composition poubelle SMTOM 2019	Impact ECT et biodéchets	Estimation poubelle 2025	Compo poubelle 2025
cartons	15,78 kg	5,00 kg	10,78 kg	5,18%
papiers	11,08 kg	3,00 kg	8,08 kg	3,88%
éléments fins < 20 mm	9,76 kg		9,76 kg	4,69%
fermentescibles	62,66 kg	30,00 kg	32,66 kg	15,70%
DV	13,14 kg	10,00 kg	3,14 kg	1,51%
métaux	5,64 kg		5,64 kg	2,71%
s/t valo	118,06 kg	48,00 kg	70,06 kg	33,68%
complexes	1,48 kg		1,48 kg	0,71%
textiles sanitaires	25,05 kg	2,00 kg	23,05 kg	11,08%
s/t valo partielle	26,53 kg	2,00 kg	24,53 kg	11,79%
DEEE+DMS	1,02 kg		1,02 kg	0,49%
flaconnages plastiques	6,59 kg	2,00 kg	4,59 kg	2,21%
textiles	11,95 kg		11,95 kg	5,75%
verre	9,73 kg		9,73 kg	4,68%
combustibles NC	67,36 kg		67,36 kg	32,38%
incombustibles NC	7,92 kg		7,92 kg	3,81%
refus plastiques	16,84 kg	6,00 kg	10,84 kg	5,21%
s/t refus	121,41 kg	8,00 kg	113,41 kg	54,53%



=> Les seuils risquent d'être difficiles à atteindre même en étant ambitieux sur le tri à la source

Conclusions

- ✓ Nous sommes convaincus de la nécessité et de l'intérêt de mettre en place le biodéchet et acceptons d'avoir des seuils plus contraignants mais atteignables sur les composts
- ✓ Une demande d'application pour tous les types de traitement du projet biodéchet mais avec des seuils atteignables
- ✓ Quid de l'évolution et du développement de nos outils qui apportent une réponse à la pression sur les capacités d'élimination

=> Vers un changement de paradigme des TMB :

- **Valo matière maximale (métaux, plastiques, verre, piles aujourd'hui valorisés par le SMTOM)**
- **Favoriser et accepter la création de filières productrices d'énergie verte (biométhane, hydrogène, CSR, méthane de synthèse par les CSR...)**